

UN MANDAT POUR AGIR

ARCHITECTURE - URBANISME - ENVIRONNEMENT - SEINE-MARITIME

LES OUTILS CAUE LE PROGRAMME 2026





BIENVENUE

Un nouveau mandat municipal et intercommunal débute. Que vous arriviez aux responsabilités ou poursuiviez votre action à la tête de votre collectivité, sachez que le temps passe très vite et que la réalisation des projets que vous envisagez pour votre commune doit s'engager dès maintenant si vous souhaitez que ceux-ci soient terminés avant la fin du mandat.

C'est pourquoi le CAUE 76, outil de l'ingénierie locale, poursuit au quotidien son accompagnement, en étant sur le terrain à l'écoute de vos besoins et de vos attentes.

Ce petit guide, présente les différents accompagnements que le CAUE 76 peut vous proposer dès vos premières réflexions d'actions. Il rassemble les outils et les thématiques les plus fréquentes, autant de sujets sur lesquels nos architectes, paysagistes et urbanistes vont vous aider à conduire votre réflexion puis à décider pour passer à la réalisation. Car appeler les conseillers du CAUE, c'est l'assurance d'avoir un éclairage indépendant, fondé sur une forte expertise et la connaissance fine des réalités locales. J'en suis convaincu : ce soutien vous permettra de sécuriser vos décisions, d'anticiper sur vos éventuelles contraintes techniques et budgétaires.

Fort du soutien des collectivités et de l'engagement de l'équipe, le CAUE 76 maintient son cap : vous conseiller avec exigence, agir avec pragmatisme et contribuer, à vos côtés, à l'évolution du cadre de vie dans les territoires pour le bien-être des habitants.

Vincent RENOUX
Président du CAUE de la Seine-Maritime
Conseiller départemental de Seine-Maritime
Maire de Saint-Germain-d'Étables
Vice-Président de la Fédération Nationale des CAUE

SOMMAIRE

2. Prenez l'appui du CAUE
3. Architecture
4. Environnement et paysage
5. Urbanisme
6. Les outils CAUE
7. Visites expos pour tous
8. Programme 2026
10. L'équipe

La loi sur l'architecture

Créé en 1978, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-Maritime (CAUE 76) est une association issue la loi sur l'architecture de 1977, financée par la Taxe d'Aménagement (part départementale), les adhésions des collectivités, et les subventions publiques.

Il est investi d'une mission de service public qui a pour objet la promotion de la qualité du cadre de vie dans le département.

CADRE DE VIE

PRENEZ L'APPUI DU CAUE 76

**Le CAUE 76 : votre outil d'aide à la décision**

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement est un outil d'aide à décision pour les élus. Nos architectes, paysagistes et urbanistes conseillers interviennent le plus en amont possible de vos projets lors des phases de réflexion, de définition, avant que vous fassiez appel à des bureaux d'études.

Le CAUE 76, votre tiers de confiance

Nous ne sommes ni un bureau d'études ni un service de l'État. Notre équipe est composée de 10 conseillers architectes, paysagistes et urbanistes qui vous offrent des regards croisés et pluridisciplinaires. Nous travaillons en toute indépendance et neutralité pour vous aider à arbitrer entre les contraintes techniques, les budgets souvent serrés et les aspirations légitimes de vos administrés. Notre boussole est l'amélioration durable du cadre de vie.

Proche de vous

Nos conseillers sont répartis par secteurs géographiques pour une connaissance fine des particularités des 708 communes, et des 18 EPCI du département.

Quel que soit votre territoire, vous bénéficiez

Le financement du CAUE

Le CAUE est, pour près de 90%, financé par le revenu de la Taxe d'Aménagement (TA).

Outre la baisse de la construction de ces dernières années, une réforme de 2022 a reporté la perception de cette taxe à l'achèvement des travaux (et non plus à l'obtention du permis).

La déclaration d'achèvement étant peu réalisée, les recettes liées à la TA ont des incidences négatives pour l'ensemble des collectivités, et mettent en danger l'existence même des CAUE.

C'est pourquoi, nous vous encourageons à une grande vigilance sur les achèvements de travaux (si locaux occupés par exemple) et à les déclarer aux services compétents de la DRFIP.

d'un interlocuteur dédié qui connaît votre commune, vos paysages et vos traditions architecturales spécifiques.

Le réflexe "amont"

C'est au tout début de la réflexion que vos marges de manœuvre sont les plus grandes. Le CAUE vous aide à «faire mûrir» votre projet : avec vous, nous reformulons vos besoins, identifions les contraintes cachées de votre site et sécurisons vos choix avant même que vous n'engagiez des études de faisabilité coûteuses ou que vous ne lanciez des consultations de maîtrise d'œuvre.

Objectif : vous donner les éléments pour une décision finale la plus économe et la mieux intégrée à votre commune.

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

ARCHITECTURE



Sujets les plus fréquents :

Bâtiments communaux et habitat :

Réhabilitation d'anciennes mairies, d'écoles ou de presbytères en logements communaux, logements pour seniors.

Performance énergétique :

Isolation thermique et rénovation globale des équipements publics.

Éducation et enfance :

Projets de construction ou d'extension de groupes scolaires, création de restaurants et de crèches. Désimperméabilisation des cours d'école.

La « seconde vie » des bâtiments :

C'est la valorisation du « déjà-là ». Transformer un local en bibliothèque, réhabiliter une école en logements permet de préserver le patrimoine du village tout en évitant la démolition-reconstruction. Nous vous accompagnons pour évaluer le potentiel de rénovation et de mutation de votre patrimoine bâti.

Le carnet de santé du patrimoine :

Église, presbytère, mairie, les architectes du CAUE réalisent des visites pour vous conseiller sur les mesures à prendre, les points à surveiller. Nous vous conseillons sur les priorités d'intervention et vous orientons vers les techniques les mieux adaptées.

Chantiers exemplaires et matériaux durables :

Régulièrement, nous vous invitons à des visites de réalisations exemplaires, similaires à vos projets. Ces visites sont des temps de partage avec d'autres élus. En « visualisant » les rénovations, les reconversions, et les aménagements d'autres communes, vos projets vont se clarifier.

Le conseil aux particuliers, un levier pour l' élu

En offrant à vos administrés le conseil gratuit et personnalisé du CAUE, vous facilitez l'acceptation des règles d'urbanisme. Choix d'une teinte de façade, réalisation d'une extension, nature des plantations. Ce conseil habitant améliore la qualité des projets des habitants. C'est un service de proximité présent actuellement dans 26 lieux du département.

Instruction de vos autorisations d'urbanisme :

Nos conseillers vous apportent une expertise neutre lors de l'examen de Permis de construire (PC), Certificat d'Urbanisme (CU), Déclaration Préalable (DP), Permis de Démolir (PD), Permis d'Aménager ; des demandes qui sont parfois complexes ou sensibles.

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

**L'arbre et la haie**

Nous vous conseillons sur les choix d'essences végétales adaptés aux contextes environnants en privilégiant les essences locales, en favorisant la diversité et en lien avec le changement climatique. En multipliant les plantations stratégiques sur les places et les parkings, vous créez des îlots de fraîcheur naturels lors des canicules, vous gérez les ruissellements. Le tout en offrant un cadre de vie apaisant et une signature paysagère à votre commune.

La gestion de l'eau

Nous vous conseillons pour la réalisation de techniques d'hydraulique douce : infiltration de l'eau sur place; ruissellements gérés par des noues, des bassins plantés ou mares. Des solutions naturelles moins coûteuses pour infiltrer l'eau là où elle tombe qui transforment un problème technique en un aménagement paysager de qualité.

La gestion des espaces verts

Jardins publics, cimetières, bords de routes, places. Le CAUE vous accompagne pour renforcer la biodiversité, limiter vos coûts d'entretien.

Nous formons vos techniciens à la gestion différenciée, compositions végétales diversifiées, entretien des végétaux.

La nature à l'école

Renaturation, désimperméabilisation des cours d'école, plantations variées et comestibles (fruitiers, aromates), nous vous accompagnons pour créer avec vous et les usagers, des espaces de récréation plus calmes, plus frais et plus apaisés. C'est un projet transversal qui touche à la santé publique, à l'adaptation climatique et à l'éveil des futurs citoyens au respect du vivant, faisant de l'école le premier lieu de l'amélioration du cadre de vie de votre commune.

Sujets d'études les plus fréquents :

Végétalisation des espaces publics.
Cimetières : passage à la gestion différenciée.
Stratégies d'implantation d'arbres et de haies.
Désimperméabilisation des cours d'école.
Mares.

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

URBANISME



PLU (PADD, OAP), SCoT :

Le CAUE 76 vous accompagne dans les étapes d'élaboration de vos documents d'urbanisme et les projets d'aménagement sur les secteurs à enjeux avec les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation). Nous vous conseillons sur vos thématiques : densité, division parcellaire, trame verte et bleue, revitalisation des centres bourg, patrimoine bâti et patrimoine paysager. En inscrivant la protection des éléments de patrimoine et de paysage remarquables, vous donnez un cadre de développement prévisible et qualitatif pour votre commune.

Traversée de village :

Principal espace public de la commune, sa requalification permet d'agir concrètement sur la sécurité, l'attractivité et la qualité du cadre de vie.

Le CAUE vous aide à cadrer les objectifs : sécurisation des abords d'école, cheminements, modération des vitesses, valorisation paysagère. Une approche globale et raisonnée pour garantir la cohérence technique et budgétaire. Le CAUE vous accompagne en amont pour construire un projet adapté à votre commune.

Sujets d'études les plus fréquents :

Espaces publics et voirie :

Sécurisation des traversées de bourgs.
Aménagement de places centrales.
Création de liaisons piétonnes.

Urbanisme et foncier :

Devenir des friches.
Évolution de l'habitat.

Cœurs de bourgs :

Nous vous conseillons sur la requalification esthétique des devantures commerciales vacantes pour attirer de nouveaux porteurs de projets, la valorisation du bâti, et l'aménagement de poches de stationnement paysagères. En rendant l'espace public plus accueillant, plus végétal et plus accessible aux personnes à mobilité réduite, vous incitez les usagers à s'arrêter, à consommer localement et à se réapproprier le cœur de leur commune.

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

LES OUTILS CAUE

**Le diagnostic en marchant**

Tout grand projet commence par une marche sensible. Un conseiller se déplace dans votre commune pour une visite de terrain approfondie à vos côtés. Cette étape permet d'identifier les caractéristiques du lieu : la qualité d'un bâti, l'exposition au soleil, la présence d'arbres remarquables à préserver, les vues à dégager ou les opportunités de favoriser la biodiversité. Cette lecture fine du territoire est la base de confiance indispensable pour que le projet réponde à vos objectifs et aux besoins des habitants.

La note d'enjeux : le champ des possibles

Dans un dialogue permanent, nous travaillons avec vous à une note d'enjeux synthétique et visuelle. Ce document constituera la feuille de route de votre projet : il fait l'état des lieux, contextualise les bâtis et aménagements existants, puis vous propose plusieurs scénarios ou orientations en matière d'équipements, logements, voiries, aménagement paysager etc. C'est un outil de dialogue puissant avec vos services, les financeurs (Département, Région, État) et les services de l'État (ABF), garantissant la cohérence de votre vision globale.

L'assistance au choix de votre équipe de conception

Le CAUE ne réalise jamais de maîtrise d'œuvre, mais vous aide à la choisir. Nous vous assistons dans la rédaction du cahier des charges de consultation et dans l'analyse des candidatures. Grâce à notre neutralité et notre connaissance du réseau professionnel, nous vous aidons à retenir l'équipe qui garantira le mieux votre budget et la qualité architecturale ou paysagère de votre projet.

Concertation

Un aménagement réussi est un aménagement compris et adopté par les habitants. Nous pouvons vous aider à animer des balades dans votre commune, des ateliers ou des réunions publiques pédagogiques. En expliquant avec des mots simples les enjeux, nous aidons à lever les craintes des habitants, à désamorcer les oppositions et à faire de vos projets un moment de démocratie locale.

FORMER ET SENSIBILISER

VISITES, EXPOS POUR TOUS



Des formations et des visites

Toute l'année, vous pouvez participer à des formations courtes (maximum 2 jours) ou des visites de terrain sur des sujets tels que la rénovation du bâti ancien, les cours d'école, le PLUi, l'entretien des églises, l'initiation à la culture architecturale, ou l'entretien durable du patrimoine végétal. Le CAUE 76 réalise également des visites et des formations sur mesure en fonction de vos besoins.

Des ressources documentaires

Le CAUE 76 met à votre disposition ses publications sur l'architecture et le paysage : des fiches références de réalisations, des guides : Construire sa maison, Rénover sa maison, Les devantures commerciales, Les Mares communales etc.

Des expositions en itinérance

Nous mettons également à disposition des expositions itinérantes pour sensibiliser vos écoles et vos citoyens aux enjeux de l'architecture et de l'environnement : *Mares en Normandie*, *Et si... construire et rénover autrement ?* *Observatoire Photographique des Paysages de la vallée de Seine Normandie*.

Des actions culturelles

Le CAUE organise des visites et des expositions à destination du grand public. Les Enfants du Patrimoine, les Journées Européennes du Patrimoine, les Journées Nationales de l'Architecture ou le dispositif Graines d'Architectes sont des actions qui permettent au grand public et aux scolaires de regarder différemment l'architecture et l'environnement qui les entourent au quotidien.



PROGRAMME 2026

VISITES, FORMATIONS

AVRIL

mardi 28 avril 2026, 9 h,Formation - Reconstruction une architecture à révéler,
Le Havre (complet).

MAI

lundi 4 mai 18 hConférence : Clos mesure, dans le cadre de l'exposition avec
Pays d'Art et d'Histoire Le Havre Seine métropole, Maison du
Patrimoine, Le Havre.**mardi 5 mai 9 h 30 à 12 h**Formation : sensibilisation des nouveaux élus aux évolutions du
cadre de vie, lieu à définir.**mercredi 20 mai 14 h**Visite de Clos-Masure, avec la CC Yvetot Normandie, Veauville-
les-Baons.**mercredi 20 mai, 14 h**Éducation artistique et culturelle - dans le cadre de "La Rue
aux enfants" Bois-Guillaume.**jeudi 21 mai à partir de 10 h**Éducation artistique et culturelle - Graines d'Architectes,
restitution et journée collective pour les 7 classes, La
Mailleraye.**mercredi 27 mai 14 h**Les RDV du CAUE : Rénovation écoles : les écomatériaux, en
partenariat avec ARPE Normandie et la Banque des Territoires,
Grand-Couronne.**samedi 30 mai 2026, 14 h**

Salon Forum Énergies Métropole, Sahurs.



Palmarès des CAUE normands

Les CAUE normands, dans le cadre de l'Union Régionale des CAUE normands relancent un palmarès d'opérations. Il s'agit essentiellement, à travers un appel à candidatures, d'élaborer un observatoire de la création urbaine, architecturale et paysagère en Normandie, ainsi qu'un outil de diffusion des bonnes pratiques au service de l'ensemble des acteurs : élus, professionnels, habitants et porteurs de projets. Les appels à candidature seront lancés au printemps.

Les lauréats des deux palmarès seront mis à l'honneur en novembre.

5 novembre : Palmarès CAUE Seine-Maritime.**19 novembre : Palmarès CAUE Normandie.**

JUIN

mardi 2 juin 9 h 30 à 12 hFormation : sensibilisation des nouveaux élus aux
évolutions du cadre de vie, lieu à définir.**jeudi 4 juin 14 h**

Les RDV du CAUE : Réinvestir son église, à Cliponville.

samedi 6 juin, 14 hBalade paysagère, Des têtards dans le marais, Observatoire
Photographique des paysages de la Vallée de la Seine
normande, Heurteauville, avec le Parc Naturel Régional des
boucles de la Seine normandie.**samedi 6 juin, 14 h**Éducation artistique et culturelle : Exposition dans le cadre
de La Rue aux enfants organisé à Bois-Guillaume.**mardi 16 juin, 9 h**

Assemblée générale du CAUE 76, Allouville-Bellefosse.

mardi 30 juin, 14 hLes RDV du CAUE : Construire en modulaire et réversible,
lieu à confirmer.

Vous venez d'être élu ?



Tous les mois jusqu'en décembre 2026, le CAUE vous invite à une demi-journée de formation/visite de terrain. Un temps d'échanges entre élus, mais surtout une occasion de nous poser toutes vos questions, et de vous familiariser avec les thématiques sur lesquelles le CAUE vous accompagne : rénovation énergétique d'une école, aménagement d'une traversée de bourg, création de logements ou restauration d'une église, etc.

JUIL



mardi 7 juillet 9 h 30 à 17 h

Formation : sensibilisation des nouveaux élus aux évolutions du cadre de vie, lieu à définir.

AOÛT



mardi 11 août 9 h 30 à 12 h

Formation : sensibilisation des nouveaux élus aux évolutions du cadre de vie, lieu à définir.

SEPT



jeudi 10 septembre, 14 h

Les RDV du CAUE, Les cimetières écologiques, lieu à définir.

mardi 15 septembre 9 h 30 à 17 h

Formation : sensibilisation des nouveaux élus aux évolutions du cadre de vie, lieu à définir.

vendredi 18 septembre, 9 h

Éducation artistique et culturelle, Les Enfants du Patrimoine, visites et animations dans tout le département.

samedi 19 et dimanche 20 septembre, 9 h

Visites, Les journées Européennes du Patrimoine, dans tout le département.

OCT



mercredi 7 octobre, 14 h

Formation, Journées Nationales de l'Architecture, lieu à définir.

jeudi 8 octobre, 14 h

Les RDV du CAUE, Choisir les essences locales, lieu à définir.

mardi 13 octobre 9 h 30 à 12 h

Formation : sensibilisation des nouveaux élus aux évolutions du cadre de vie, lieu à définir.

vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 octobre

Visites, Les journées Nationales de l'Architecture, dans tout le département.

NOV

mardi 10 novembre 9 h 30 à 17 h

Formation : sensibilisation des nouveaux élus aux évolutions du cadre de vie, lieu à définir.

mercredi 18 novembre à 14 h

Les RDV du CAUE, Rénovation énergétique des équipements sportifs, lieu à définir.

Jeudi 26 et vendredi 27 novembre 2026

Formation CIP Patrimoine, Mont-Saint-Aignan.

DÉC

2 décembre, 14h

Les RDV du CAUE : Rénovation équipements scolaires avec la Banque des Territoires, lieu à définir

3 décembre, 10 h

Salon BTP Empreinte Expo, table ronde, Grand-Quevilly

mardi 8 décembre 9 h 30 à 12 h

Formation : sensibilisation des nouveaux élus aux évolutions du cadre de vie, lieu à définir.

jeudi 10 et vendredi 11 décembre 2026

Formation, URBAX : se former à l'aménagement urbain CAUE 76, Petit-Quevilly.

mardi 15 et mercredi 16 décembre 2026

Formation, Rénovation du bâti ancien avec la CAPEB

Visites, formations à la demande

Traversées de village et places

Visite, durée 3 h - Roumare, Ambrumesnil et Avremesnil.

Qualité de l'aménagement : du PLUi au projet

Formation, une ½ journée dans votre commune ou EPCI.

La prise en compte du patrimoine naturel et bâti dans un PLUi

Formation, une ½ journée dans votre commune ou EPCI

Apprendre à lire le paysage

Formation, une ½ journée dans votre commune ou EPCI.

Clos-Masure : comment les valoriser ?

Formation, une journée, au CAUE 76 ou dans votre commune.

LE CAUE

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE



Vincent RENOUX
Président



Alain FRANCK
Directeur,
urbaniste

Pour contacter l'équipe

Les adresses courriel individuelles :
prénom nom : p.nom@caue76.org

02 35 72 94 50 - caue@caue76.org

LES ARCHITECTES



Emmanuel
CÔME

Caux Seine Agglo
Le Havre Seine
Métropole (Saint-
Romain-de)
Colbosc



Laurie
DELACOUR

Falaises du Talou
Villes Soeurs
Aumale Blangy-
Sur-Bresle



Sandrine
LE DOARÉ

Bray-Eawy
Londinières
Quatre Rivières



Valérie
LOPES

Dieppe Maritime
Terroir de Caux
Inter-Caux Vexin



Gilles
PESQUET

Rouen Normandie
Métropole



Éric
PIARD

Yvetot Normandie
Plateau de Caux
Doudeville Yerville
Fécamp Caux
Littoral
Côte d'Albâtre
Caux-Austreberthe



Recrutement
en cours

Le Havre Seine
Métropole

LES PAYSAGISTES ET URBANISTES



Clément
DELAITRE
Urbaniste
paysagiste



Jean-Christophe
GOULIER
Paysagiste



Virginie
MAURY-DELEU
Paysagiste



Stéphanie
GIRARD
Chargée de
communication

COMMUNICATION

ADMINISTRATION SECRÉTARIAT



Juliette
PRÉVOST-
RUFFINI
Responsable
administrative
et financière



Laorine
CECCALDI
Assistante
administrative et
comptable



Anne
SEVESTRE
Secrétaire,
accueil



CAUE de la Seine-Maritime

27 rue François-Mitterrand

76140 Petit-Quevilly

02 35 72 94 50

www.caue76.fr

caue@caue76.org

L'actualité de votre CAUE

est sur les réseaux sociaux.



Guide édité en mars 2026.

Design graphique : Octopus.

Maquette CAUE. Document non

contractuel. Programmation susceptible

de changements. Couverture : Angerville

L'Orcher © CAUE 76

